



# PwDR 2014-2020

## Mesure 19 - LEADER



### GAL Pays des tiges et chavées

*Intitulé du Projet : Vers une offre de logement adaptée à nos jeunes et à nos aînés*

RAPPORT D'ACTIVITES N° 8  
Comité de projet du : 30/06/2020 – version 1

*Période : 01/01/2020 – 30/06/2020*

**Code projet :** 190207

**Arrêté Ministériel (date de signature):** 15/12/2016

**Période concernée :** du 01/10/2016 au 30/06/2021

**Budget global (100%) :** 180.600 €

**Budget phase 1/ phase 2:** /

**Bénéficiaire de la subvention :** GAL Pays des tiges et chavées asbl

**Coordonnées du coordinateur :** Xavier Sohet

Rue de la Pichelotte, 9D à Gesves  
083/670.341 – xavier.sohet@tiges-chavees.be

**Coordonnées du chargé de mission :** Muriel DAGRAIN

083/670.347 – muriel.dagrain@tiges-chavees.be

**Autorité responsable :** SPW Logement

Personne de contact à l'administration : Olivier Defawe et Eric Kmiotek

**Autorité responsable du suivi technique :** SPW Logement

Personne de contact à l'administration : Jean-Benoit Mutsers

**Communes de :** Assesse, Gesves et Ohey

## 1. Généralités :

### 1.1. Description succincte du projet

Permettre aux citoyens de notre territoire, actuels et futurs, de trouver des logements locatifs et acquisitifs, adaptés ou adaptables à leurs besoins, tout en soutenant les acteurs locaux de la construction, en stimulant la cohésion sociale, et en valorisant et préservant notre patrimoine, nos ressources naturelles et nos paysages.

### 1.2. Objectifs du projet

Les objectifs du projet peuvent se décliner suivant les publics ciblés :

- Les acteurs de la rénovation et de la construction :
  - o Mieux valoriser et échanger leurs compétences en matière de rénovation/construction durable de logements, valorisant les ressources du territoire et permettant de réduire la consommation énergétique des bâtiments.
  - o Participer au développement d'un habitat local et durable et répondant aux besoins présents et futurs des citoyens, en s'informant sur les formes de logement innovantes et en accompagnant les communes dans le développement de projets de ce type.
- Les administrations et autorités communales :
  - o Harmoniser et échanger des bonnes pratiques en matière de règles relatives à l'aménagement du territoire et l'urbanisme.
  - o Appuyer les administrations communales dans le soutien aux acteurs de la filière de la rénovation et de la construction, et aux citoyens, en veillant au respect du patrimoine et à l'amélioration de la cohésion sociale et de la résilience des citoyens. Pour ce faire, il faut envisager la durabilité des habitations des citoyens en facilitant la mise en œuvre, pour les publics plus fragiles, de nouvelles formes d' "habiter" plus en adéquation avec leurs besoins et moyens.
- Les citoyens, actuels et futurs
  - o Sensibiliser les citoyens à la construction/rénovation durable et aux nouvelles formes d'habitat / d'habiter.
  - o Répondre aux besoins des jeunes ou ménages de petite taille pour qu'ils puissent disposer de logements créatifs et innovants adaptés à leurs revenus (tant à l'achat qu'au fonctionnement).
  - o Répondre aux besoins des aînés pour qu'ils puissent disposer de logements adaptés à leurs besoins spécifiques (santé, cohésion sociale).
  - o Faciliter la création de nouveaux logements intergénérationnels ou tout autre mode d' "habiter" favorisant l'échange et la solidarité.

Les actions menées, en particulier avec les aînés, seront évidemment privilégiées dans les noyaux d'habitat.

### 1.3. Articulation entre actions et objectifs

Plusieurs actions réalisées concernent plusieurs objectifs en parallèle. Cela est détaillé dans le tableau suivant

Actions ↓	Acteurs de la rénovation et de la construction		Administrations et autorités communale		Citoyens, actuels et futurs			
	Valoriser et échanger les compétences, valoriser les ressources du T, réduire la consommation énergétique des bâtiments	Participer au développement d'un habitat durable et local, répondre aux besoins, utilisant des formes de logement innovantes et en accompagnant les communes dans le développement de ce type de projet	Harmoniser et échanger des bonnes pratiques en matière de règles relatives à l'aménagement du territoire et l'urbanisme	Appuyer les administrations communales dans le soutien aux acteurs et aux citoyens. Faciliter la mise en œuvre, pour les publics plus fragiles, de nouvelles formes d'habitat	Sensibiliser les citoyens à la construction/rénovation durable et aux nouvelles formes d'habitat/habiter	Répondre aux besoins des jeunes ou ménages de petite taille pour qu'ils puissent disposer de logements créatifs et innovants adaptés à leurs revenus spécifiques	Répondre aux besoins des aînés pour qu'ils puissent disposer de logements adaptés à leurs besoins spécifiques	Faciliter la création de nouveaux logements intergénérationnels ou tout autre mode d'habiter favorisant l'échange et la solidarité.
<b>Objectifs ↑</b>								
<b>Actions ↓</b>								
<b>Conférences, séminaires et formations</b>	Colloque juridique sur l'habitat léger par les éditions Larcier le 31 janvier 2020 à Louvain-la-Neuve. Fin de l'exposition photos « Habit, habitat, habité » de Ian Dykmans le 27 février 2020 à Court-Saint-Étienne. Habitat et Participation et le réseau Halé		X	X				
<b>Habitat léger</b>	Colloque juridique sur l'habitat léger par les éditions Larcier le 31 janvier 2020 à Louvain-la-Neuve. Rencontre et travail avec réseau Halé condroz-Famenne, habitat et Participation, le réseau Biabançon du droit au logement, Nature et Progrès Note de clarification législation habitat léger pour communes Préparation d'une visite à Timigny		X	X				
<b>Division de logement</b>	Projet de charte urbanistique en matière de division d'immeuble	X	X	X	X	X	X	X
<b>Plan cohésion sociale</b>	Conseiller logement mutualisé		X	X	X	X	X	X
<b>Sensibilisation</b>	Logement alternatifs pour seniors - CCA Gesves Brochure Logement pour les seniors			X	X	X	X	X
<b>Energie</b>	Sensibiliser économies d'énergie - ménages en précarité - ateliers collectifs			X	X	X	X	X
<b>Suivi Projet log alternatif</b>	Logement communautaire seniors à Gesves			X	X	X	X	X
<b>Collaboration autres filières ou acteurs</b>	PCDR Gesves - projet Logement			X	X	X	X	X

#### **1.4. Liste du personnel engagé (y compris les stagiaires et les bénévoles)**

Nom, prénom	Projet	ETP	< ou > 25 ans	Engagement	
				T0	Tf
DAGRAIN Muriel	Logement	½	> 25 ans	01/2018	

La chargée de mission est également engagée au sein du GAL Pays des Condruses pour une mission liée au Logement.

#### **Remarques**

La période a été marquée par le confinement dû à la crise coronavirus. Certaines actions sont reportées dans le temps et le temps a été mis à profit pour en préparer d'autres.

Au vu des préoccupations des communes et des acteurs locaux en cette période, il a été décidé que la chargée de mission puisse bénéficier d'un chômage temporaire et partiel entre mi-avril et juin 2020. Elle garde toutefois son emploi pour le GAL Pays des Condruses et peut donc continuer les missions qui se faisaient en parallèle pour les deux GAL.

## **2. Activités durant la période (en fonction des objectifs)**

### **2.1. Description des activités**

#### **Coordination générale du projet :**

- Conférences, séminaires et formations
  - o Colloque juridique sur l'habitat léger par les éditions Larcier le 31 janvier 2020 à Louvain-la-Neuve. Y participent plusieurs personnes (7) des communes d'Assesse et de Ohey (services communaux, échevines)
  - o Fin de l'exposition photos « Habit, habitat, habité » de Ian Dykmans le 27 février 2020 à Court-Saint-Etienne. Habitat et Participation et le réseau Halé y présente la future formation à destination des personnes désirant développer un projet d'habitation légère

Le temps attribué à ces participations est globalement réparti pour moitié pour chacun des GAL.

## **Public cible n°1 : Les acteurs de la rénovation et de la construction :**

Lors d'un précédent comité de projet, et de la présentation du constat, le comité de projet a approuvé la proposition du GAL de ne pas poursuivre cet axe de travail et de se concentrer sur les deux autres publics cibles.

En effet, ayant constaté le peu d'intérêt marqué par les professionnels pour les activités proposées (conférences, formations, rencontres), nous avons organisé une enquête pour récolter leurs besoins et les raisons d'une non participation. Cette enquête réalisée auprès des entrepreneurs de la construction et de la rénovation révèle qu'ils n'ont pas le temps et sont déjà très sollicités.

## **Public cible n°2 : Les administrations et autorités communales**

### **- Alimenter une réflexion trans-communale sur l'aménagement du territoire, l'urbanisme et les besoins des citoyens :**

#### **o Cycle CCATM**

Les nouveaux conseils communaux installés suite aux élections de 2018 décident de renouveler la composition de leur CCATM et ont lancé un appel à candidatures. La constitution des CCATM a pris plus de temps qu'imaginé. Elles sont à présent constituées dans les trois communes. Les prochaines réunions en inter-CCATM se feront en 2020.

Les évènements de la période n'a pas permis d'organiser de rencontre inter-CCATM. Par contre des présentations dans les CCATM de Ohey et de Gesves ont été faites dans le cadre des avis sur le projet de Charte relative à la division des logements.

Ces rencontres avec les membres des CCATM permettent d'échanger des points de vue sur des questions d'enjeux en matière de logement en lien avec les réalités territoriales ou avec ce que l'on imagine du besoin des habitants des communes. Cela permet également à la chargée de mission de sensibiliser ou de former les membres sur des questions de liens entre logement et aménagement du territoire et parfois en lien avec les aspects de gestion foncière.

### **- Habitat léger**

La demande des communes a été d'être plus outillées en termes de législation et de connaissances juridique en matière d'habitat léger avant d'éventuellement mettre en place des actions concrètes. Il a été proposé :

#### **o Participation au Colloque organisé par les Editions Larcier le 31 janvier 2020 à Louvain-la-Neuve**

Les communes de Ohey et Assesse assistent au Colloque : Tous les agents du service urbanisme et l'échevine de l'aménagement du territoire pour Assesse et le service logement et l'échevine du Logement pour Ohey. La représentante du service urbanisme de Gesves n'a pas pu être présente.

Le colloque aborde :

- I. La réalité de l'habitat léger en Wallonie
- II. Le décret du 2 mai 2019
- III. Urbanisme, aménagement du territoire et environnement
- IV. Logement
- V. Situation à l'étranger
- VI. La position des acteurs institutionnels wallons

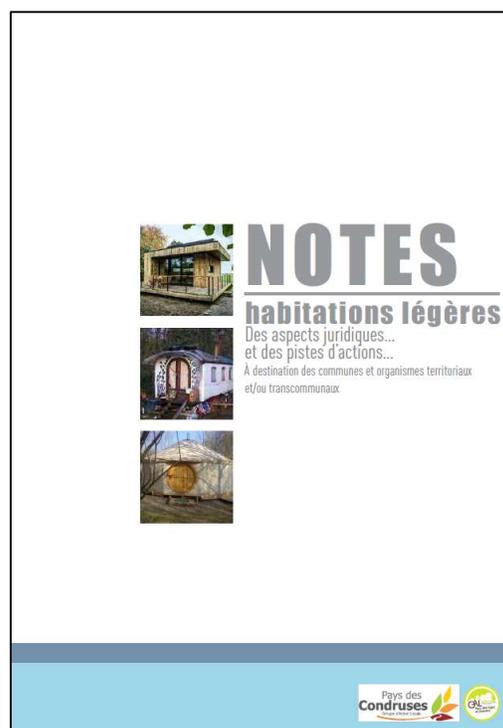
Les intervenants sont Pascale Thys (Habitat et Participation) Vincent Wattiez (Réseau Brabançon du droit au Logement), Nicolas Bernard (juriste), Charles-Hubert Borne (juriste), Caroline Delforge (juriste – ADT), Thibaut Céder (UVCW), Christophe Thiebaut (Juriste – aspect environnement), Isabelle Verhaegen (assurances), Luc Jandrain (SPW-Logement), Marc Tournay (Fonctionnaire délégué), Benoit Piedboeuf (Bourgmestre de Tintigny)

Les informations reçues intéressent beaucoup les communes présentes. Malheureusement, elles ne le sont plus lors de l'intervention de Benoit Piedboeuf qui présente le point de vue de sa commune, ainsi que le projet mis en place sur son territoire : un permis d'urbanisation public pour l'accueil de l'habitation légère.

- Elaboration d'un projet de note de clarification juridique à destination des communes et des organismes territoriaux et/ou transcommunaux

La note présente :

- Des éléments du code de l'habitation durable, l'aménagement du territoire, les éléments à prendre en compte pour délivrer ou refuser un permis d'urbanisme.
- Des pistes d'actions que les communes pourraient éventuellement développer si elles le souhaitent.
- Des exemples d'actions mises en place par d'autres communes en région wallonne : permis d'urbanisation, urbanisme temporaire, zone spécifique dans un Schéma de Développement Communal.
- Une liste de documents et d'articles de référence
- Une liste non exhaustive de constructeurs et concepteurs d'habitations légères
- Une liste d'adresses et de partenaires potentiels



- Communes, réseau Halé Local Condroz-Famenne et Nature et Progrès – évènement à Tintigny à destination des communes et des membres des CCATM

Suite à l'intérêt du projet de la commune de Tintigny présenté par son bourgmestre lors du Colloque à Louvain-la-Neuve, il nous a semblé intéressant de proposer aux communes d'échanger entre elles et avec les membres des CCATM sur ce type de projet.

Nature et Progrès peut nous accompagner dans la préparation d'un évènement autour d'une visite du projet de Tintigny. Un projet de programme est élaboré pendant le temps du confinement. Il pourra comprendre des temps d'échanges entre les communes et les services de Tintigny, des interventions d'orateurs extérieur, le GAL Pays de Gaume est intéressé par un partenariat pour cette journée.

Plusieurs réunions préparatoires sont organisées à distance.

Au moment de la rédaction du rapport, nous apprenons que la chargée de mission chez Nature et Progrès, Elise Jacobs, a trouvé du travail dans un autre organisme. Nous recherchons un autre partenariat car il est probable que Nature et Progrès ne poursuivra peut-être pas tout de suite sur le sujet de l'habitation légère et de plus doit organiser un recrutement.

Suite à nos contacts avec le réseau Halé Condroz-Famenne, un partenariat avec le Petit Théâtre de la Grande Vie à Forzée (Rochefort) qui exerce sur le territoire d'une partie du Condroz et de la Famenne sera peut-être possible.

Le programme comprendra des tables de discussion avec des intervenants privilégiés.

#### - **Division de logement : Brochure relative à la division d'immeubles existants en plusieurs logements**

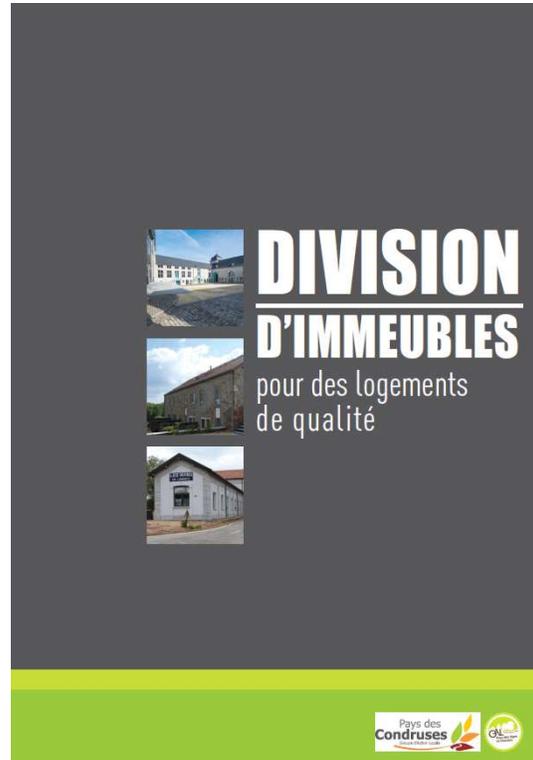
Le travail préparatoire sur le contenu de la charte « division d'immeubles existants en plusieurs logement » a continué en début d'année.

Un visuel a été établi. Un appel d'offre a été lancé pour l'illustration du document. Ces illustrations comporteront un volet technique et un volet plus visuel. Le bureau DR(EA)<sup>2</sup>M a été désigné, pour son offre de 3.000,00 HTVA. La création du visuel est pris en charge par les deux GAL. Le GAL Pays des Tiges et Chavées prend en charge le coût pour la création des illustrations (appel d'offre externe) et le GAL Pays des Condruses prend en charge la mise en page (réalisé en interne)

Les illustrations ont été fournies par Dr(ea)<sup>2</sup>m.

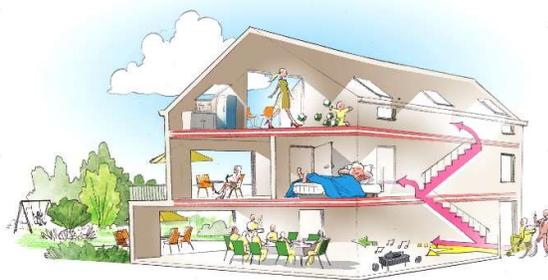
Des présentations ont été faites :

- pour les CCATM : à Gesves, le 4 février et à Ohey le 03 mars
- pour les collèges : à Assesse, le 27 janvier et à Gesves, le 17 mars



L'avis de la direction de l'aménagement local a été sollicité. Des remarques ont été reçues et nous avons retravaillé le contenu de la charte.

Aussi, il est apparu que certaines communes sont plus réticentes à donner un caractère « réglementaire » ou « indicatif » au sens officiel des termes. Nous proposerons donc à chaque commune de donner la valeur qui leur convienne au document. La brochure pourra donc constituer un document de sensibilisation et un outil de travail sans pour autant avoir un caractère réglementaire. Le mot « charte » sera donc aussi modifié. Cela va aussi dans le sens d'une remarque émise par la Direction de l'Aménagement Local (DAL) du SPW.



#### - **Un guichet logement ou Conseiller logement mutualisé**

Diverses rencontres et réunions de travail ont été organisées en 2019 tels que les services info-conseils logement du SPW-Logement, une conseillère logement sur plusieurs communes (Ciney, Havelange et Hamois), des réunions de travail entre communes.

Il est apparu que créer un « guichet logement » diffusant des informations liées au logement serait certainement un doublon au regard de ce que les communes ont déjà mis en place, mais également qu'il est possible de renvoyer les personnes soit vers les services Info-conseils logement ou vers des sites d'information existants.

Par contre, le besoin se situe beaucoup plus sur la nécessité d'accompagner les communes dans la gestion de leur politique du logement ou la gestion des logement existants (salubrité par exemple)

Une note à destination des communes a été établie pour préparer la création d'un poste mutualisé en matière de logement.

Cette note propose :

- Les types de missions que ce poste pourrait remplir
- Des éléments d'organisation

Il est demandé aux communes de faire le point sur les possibilités financières pour prévoir la création d'un poste à temps plein, éventuellement de faire appel à des points APE, etc

### **Public cible n°3 : Les citoyens actuels et futurs**

#### **- Sensibilisation à l'économie d'énergie pour des ménages aux revenus modestes**

Le GAL et le PCS de Gesves ont mis en place une formation de sensibilisation aux économies d'énergie, en particulier pour les locataires à revenu modeste, que leur logement soit privé ou public.

L'asbl Empreintes de Namur a été choisi pour la réalisation de ces ateliers.

Les ateliers collectifs ont pour objectifs de favoriser la lutte contre la précarité énergétique et favoriser les gestes d'éco-consommation. Le projet vise l'augmentation du confort de vie à moindre coût, la maîtrise de la consommation énergétique et l'augmentation du lien social et l'inclusion des personnes.

Le nombre de participants initiaux sont de 12 personnes.

En 2019, trois ateliers collectifs, d'une durée de 2h30 à 3h, ont été réalisés : 12 et 26 novembre et 10 décembre.

En 2020, 3 ateliers ont été réalisés : 21 janvier, 11 février et 10 mars.

Une réunion de concertation entre le PCS, Empreintes et le GAL a eu lieu le 10 mars. Il en ressort que :

- L'assiduité aux ateliers est assez aléatoire. Certaines personnes sont très motivées et d'autres ont un intérêt assez moyen. Certaines personnes, en particulier les art 60 (laverie et maraichage) donnent l'impression de ne pas être présent de façon volontaire. Se pose donc la question de la contrainte morale d'obliger les personnes à venir aux ateliers.
- Le groupe a besoin de toujours plus d'exercices, de visuels et de pratiques. L'équilibre actuel convient. Dynamique pédagogique géniale, interactive.
- Il est proposé d'organiser un atelier en animation extérieure, en montrant des exemples de bonnes pratiques.

Thèmes abordés dans les ateliers déjà réalisés :

Séance 1 : information collective (expliquer le projet, vidéo de présentation, photo-langage)

Séance 2 : choix des sujets ; carnets énergie ; relevé des compteurs ; le frigo

Séance 3 : isolation thermique des logements

Séance 4 : le wattmètre, traque des consommations cachées

Séance 5 : le choix des ampoules économiques ; intervention de Marcel Haulot sur les visites énergétiques

Séance 6 : l'humidité dans le logement (déf, causes, conséquences)

Le suivi individuel et les visites énergétique n'ont pas encore été organisées. Le CPAS ne pourra pas s'en charger. La programmation de visite avec le conseiller en énergie est à réaliser. Les désidératas des participants peuvent être relevés et transmis au CPAS.

La question d'un budget pour des petits investissements dans les logements des participants se posent.



- **Sensibilisation « logement alternatifs » pour les seniors du CCCA de Gesves**

Dans le cadre du CCCA de Gesves, la commune souhaitait que les membres puissent recevoir des informations à propos du projet « logement » du GAL.

Une intervention a été organisée le 20 février 2020, sous forme d'une discussion au départ de la présentation de différentes vidéos :

- L'habitat pour ainés en milieu rural – reportage de Canal C
- La division du logement – reportage par le GAL
- Bimby : La densification par la maison individuelle
- La maison Abbeyfield – reportage RTBF

Le débat qui a suivi chaque présentation a permis d'échanger les impressions sur le sujet du logement pour les ainés.

Il est proposé de mettre en place le même type d'intervention pour faire participer d'autres ainés sur le sujet.

Lien vers la vidéo concernant la démarche BIMBY :

[https://www.youtube.com/watch?time\\_continue=1&v=DcmIhvhC0o0&feature=emb\\_logo](https://www.youtube.com/watch?time_continue=1&v=DcmIhvhC0o0&feature=emb_logo)

## - Sensibilisation « logement alternatifs pour seniors » : Brochure

En partenariat avec le GAL Pays des Condruses, où le projet logement met des actions en place avec le projet « bien vieillir au pays des Condruses », il a été décidé d'établir une brochure présentant les diverses alternatives qui s'offrent aux seniors en matière de logement.

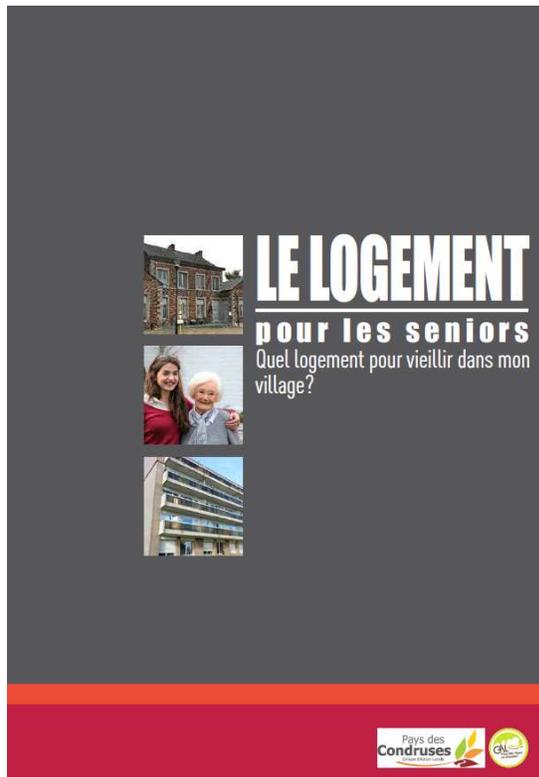
Un premier texte a été écrit et un visuel a été créé.

Un groupe de relecteurs seniors a été constitué, il est composé des 18 personnes au GAL Pays des Condruses et de 7 personnes au Gal Pays des Tiges et chavées, dont la majorité sur la commune de Gesves.

Le projet de brochure est soumis à ce groupe de relecteurs afin de recueillir leurs avis sur le contenu et sur la forme du document.

Avec la problématique liée au confinement, il a été décidé de travailler à distance et un questionnaire a été constitué pour récolter les avis des personnes.

Des vidéo-conférences seront organisées ensuite pour les séances de travail en groupe.



## - Suivi de projet de logement alternatif

Un couple habitant Gesves a le projet de créer un logement communautaire pour senior. Il s'agirait d'un immeuble à construire qui pourrait accueillir 4 chambres et des espaces collectifs (cuisine, jardin). Ils souhaiteraient développer un partenariat avec la commune pour certains services éventuels pour les locataires.

Une rencontre à distance a été organisée afin de faire le point sur la viabilité d'un tel logement. Des conseils de visite (autres maisons communautaires pour seniors déjà existantes en Wallonie) et de contact ont été donnés pour améliorer le projet à créer.

## - Présentation des travaux des Etudiants de l'atelier Rural de la faculté d'architecture de l'Université de Liège sur le territoire de Gesves

Dans le cadre de l'atelier « ruralité » organisé par la Faculté d'architecture de l'Université de Liège durant l'année académique 2018-2019, les étudiants, encadrés par Virginie PIGEON, Nobert NELLES et Luc MABILLE, ont proposé des pistes de réflexion pour le centre de Gesves.

Des liens directs avec le PCDR ont été établis. Le GAL et la FRW ont soutenu le travail. Une réunion a été organisée en mai 2019 entre les professeurs et la commune pour organiser la présentation des travaux et de la réflexion des étudiant sur le futur des quartiers centraux

de Gesves. Des personnes ont été mandatées par le Collège pour assister au jury des examens en juin 2019.

A la suite de ces action, Gesves avait décidé de reporter l'organisation d'une présentation des travaux des étudiants mais elle aimerait la redévelopper, éventuellement via une expo dans le cadre d'un événement plus large au sujet du logement et la participation. Ce sujet n'a pas été rediscuté avec la commune du fait de la période de crise. Au vu du temps long qui s'est écoulé depuis la réalisation des travaux, il est probable que nous ne puissions plus les rassembler (étudiants ayant terminé leur cursus, etc.)



## **Collaboration avec les autres filières et autres acteurs**

### **- Collaboration dans le cadre du PCDR de Gesves**

Une réunion avec les acteurs du logement pour la commune de Gesves a été organisée par la FRW dans le cadre du PCDR.

S'y trouvaient des représentants de la commune et du CPAS, du PCS, de l' AIS, de la société de logement public, des services de l'ADMR, des services de la Croix-Rouge et du GAL.

Le diagnostic du PCDR révèle le constat suivant en termes de logement pour la commune de Gesves :

- Il y a peu d'appartements et de logements locatifs, et le prix moyen des maisons d'habitations ordinaires est très élevé, ce qui rend l'accès au logement compliqué pour une partie de la population. : jeunes, familles monoparentales et les personnes précarisées
- La Commune entend poursuivre son action dans le domaine de la création de logement public car de nombreuses demandes de Gesvois restent non rencontrées.
- Les aînés sont aussi en attente de solutions novatrices qui leur permettent de rester plus longtemps en autonomie.

Différents types de logements qui pourraient être développés sont présentés : les logements à loyer modéré, les logements tremplins, les logements intergénérationnels, les logements adaptés ou adaptables, ainsi que les taux de subventions possible.

Le but de l'exercice est également d'identifier les manques en matière de logement à Gesves et des pistes de solutions ciblées.

Cet exercice est fait pour différents « profil type » tels que familles précarisées, familles modestes, personnes âgées, familles monoparentales, personnes âgées avec des « sous », jeunes couples.

Des idées de priorité de projets sont esquissées :

- Création d'un système d'accès au logement pour les familles monoparentales et revenus moyens (exemple : bail emphytéotique)
- Quartier éco et ...
- Un projet combinant habitat groupé, habitat léger et habitat écologique pourrait être mis en place dans des bâtiments (ancienne ferme) ou terrains achetés par la commune ou un partenariat public-privé. Deux terrains intéressants sont actuellement à vendre à la Pichelotte et Rue des Fonds
- Les RTG à l'arrière de la maison communale doivent faire l'objet d'une réflexion globale et d'un nouveau projet qui pourrait inclure des logements.

## **Pérennisation – Coopérative immobilière**

Aucune avancée particulière n'est notée en matière de création d'une coopérative immobilière.

## 2.2. Indicateurs

Indicateurs de réalisation et de résultats	Objectif final	Réalisé au 31/12/2019	Réalisé au 30/06/2020	Commentaires
Organisation de rencontres entre acteurs du secteur de la construction	5	4	4	Actions non poursuivies à partir de mi-2019
<i>Nombre d'acteurs participants (cumulé)</i>	100	136	136	
Création d'un club entreprise ou adhésion à un club existant	1	0	0	Actions non poursuivies à partir de mi-2019
<i>Nombre d'entreprises adhérentes</i>	10	0	0	
Organisation de visite de projets d'habitat durable/adaptable extérieurs au territoire	2	1	1	Actions non poursuivies à partir de mi-2019
<i>Nombre de participants (cumulé)</i>	20	13	13	
Organisation d'un chantier collectif matériaux durables	1	0	0	Actions non poursuivies à partir de mi-2019
<i>Nombre de participants</i>	10	0	0	
Organisation d'un concours d'architecture adaptable	1	0	0	Actions non poursuivies à partir de mi-2019
<i>Nombre de participants</i>	5	0	0	
Création d'outils de sensibilisation grand public et participation à des événements promo	3	2	3	Conférence logement avec PAC 6 juin 2019 Réunion de travail-2ème semestre 2019-pour création d'un guichet logement mutualisé Animation logement avec des enfants - septembre 2019 En cours : atelier sensibilisation à l'économie d'énergie pour des ménages aux revenus modestes
<i>Nombre de personnes sensibilisées</i>	2000	55	67	
<i>Nombre d'événements</i>	3	2	2	
Appui à des projets communaux intergénérationnels	3	1	1	Aide - appel à projet pour étude CLT à Assesse ; préparation d'une note "habitations légères" à destination des communes (1er semestre 2020)
<i>Nombre de bénéficiaires</i>	60			
Organisation d'Inter-CCATM	3	3	5	CCATM Gesves et Ohey
<i>Nombre de participants (cumulé)</i>	90	55	85	
Réalisation d'une brochure à destination des candidats constructeurs/rénovateurs	1	0	0	en cours de correction "charte urbanistique division de logement" ; en cours de relecture d'une brochure "logement pour seniors (1er semestre 2020)
<i>Nombre de brochures diffusées</i>	100	0	0	
Réalisation d'un inventaire des logements adaptables	1	0	0	
Suivi de projets d'adaptation de logements	6	0	0	conseil/suivi projet privé création de logements communautaires pour seniors (1er semestre 2020)
<i>Nombre de bénéficiaires</i>	24	0	0	
Organisation d'animations pour aînés autour de l'Habitat	6	2	3	Présentation à VADA Assesse (1er semestre 2019) - présentation CCCA Gesves (1er semestre 2020)
<i>Nombre de participants (cumulé)</i>	120	20	30	
Organisation de l'Expo "Bien Vivre chez Soi"	1	0	0	
<i>Nombre de visiteurs</i>	500	0	0	
Organisation de voyages d'étude habitats innovants	3	0	0	Préparation d'événement sur l'habitat léger - travail avec réseau Halé et Nature et Progrès
<i>Nombre de participants (cumulé)</i>	45	0	0	
Réunions du GoAL (groupe d'orientation actif et local)	8	4	5	les réunions sont faites avec les représentants des communes à partir de 2019
<i>Nombre de participants</i>	80	22	30	

Macro indicateurs (RW)	Objectif final	Réalisé au 30/06/2019	Réalisé au 31/12/2019	Réalisé au 30/06/2020	Commentaires
IND47 Nb_projets_urbanisation PAQ16	10 (?)	5	6	7	Appel à candidature pour étude CLT (Assesse 1er semestre 2019) ; projet logement communautaire seniors (Gesves-1er semestre 2020)
Nombre de projets d'urbanisation (publics ou privés) accompagnés par le GAL					
IND47 Nb_actions_logement PAQ16	15 (?)	6	6	7	rédaction note habitation légère à destination des communes ; rédaction brochure logement et seniors ; rédaction charte division d'immeubles existants en logement
Nombre d'actions menée par le GAL en faveur de la diversification en matière de logement					

Attention – dans le tableau RWDR, il n'y a qu'un seul indicateur prévu. Mais les différents GAL n'ont pas trouvé un indicateur vraiment commun car nous n'avons pas exactement des missions semblables. Nous indiquons donc les deux qui peuvent concerner à la fois Condruses et Tiges et Chavées en mettant des indices à l'indicateur IND47.

## **2.3. Points positifs et difficultés rencontrées**

### **Points positifs**

Certains représentants des communes sont intéressés par des outils leur permettant de participer à des discussions relatives aux projets de logement, en particulier les présidentes de CPAS.

Pour les actions liées à l'habitat léger, des contacts sont liées avec des partenaires potentiels : Nature et Progrès qui a le mandat de mener une mission d'animation sur le sujet et le groupe local Condroz-Famenne du réseau Halé qui souhaite également mettre en place des actions pour faciliter le dialogue avec les communes.

L'appel du CCCA de Gesves pour un débat sur le thème du logement pour les seniors est une première qui pourrait être reconduit avec d'autres seniors et/ou avec les autres communes.

Les trois projets de publications (charte division d'immeubles existants, note juridique habitation légère à destination des communes, brochure logement et seniors) sont en bonne voie de finalisation.

### **Difficultés rencontrées**

Les services d'urbanisme continuent à être assez surchargés de travail, en particulier pour leurs tâches liées à la gestion des permis. Les agents peuvent vraiment très difficilement accorder du temps aux missions plus stratégiques ou de réflexion sur des outils ou projets nouveaux. Le GAL peut servir de relais pour faciliter la mise en œuvre de certaines actions, mais la situation mérite d'être mentionnée.

Les communes ont peu de volonté actuellement à la réflexion sur la mise en place d'action pour la création de logements pour certains publics particuliers (précarisés). Le sujet se pose lors de réunions de travail sur le thème du logement. Mais il est régulièrement fait mention du manque de moyens ou de la difficulté de négociation pour monter éventuellement des projets en partenariat avec d'autres acteurs du logement tels que les sociétés de logement public.

Le projet d'ateliers de sensibilisation aux économies d'énergie pour des ménages précarisés est intéressant. Toutefois, un manque d'implication de quelques personnes du groupe est rencontré. Une réflexion pour rendre les ateliers plus attractifs est menée.

Le projet de la mutualisation pour les trois communes de créer un emploi lié au logement est bien avancé. Il est à craindre que le manque de moyens des communes ne permette pas de pouvoir créer ce poste, au risque de ne pas avoir de possibilité d'encore pouvoir travailler sur le sujet logement dans les prochaines années. Le secteur du logement, en particulier pour les seniors ayant pourtant été constaté comme essentiel pendant cet épisode de confinement (solitude, non adaptation, maison de repos non adaptée, etc.).

### 3. Programme de travail pour la période suivante

- **Charte urbanistique relative à la division d'immeubles existants en plusieurs logements**

Finalisation de la charte suite aux remarques émises par la Direction de l'Aménagement Local du SPW-Territoire et mise en page.

Présentation dans les différentes CCATM.

Impression et diffusion.

- **Création d'un poste de conseiller logement mutualisé pour les trois communes**

Favoriser la réflexion des communes pour l'engagement d'une personne

- **Habitat alternatif - Habitat léger**

- o Finalisation de la note à destination des communes et des organismes transcommunaux. Impression et diffusion
- o Organisation de l'évènement à Tintigny pour les communes et les membres des CCATM en collaboration avec Nature & Progrès

- **Sensibilisation à l'économie d'énergie pour des ménages à revenu modeste – commune de Gesves**

Continuité des ateliers prévus en 2020. Ceux-ci sont suivis par le PCS.

- **Organisation d'une inter-CCATM**

Organisation d'une inter-CCATM sur le thème de la charte urbanistique relative à la division des logements

- **Logement alternatif pour seniors :**

Finalisation de la brochure suite au groupe de travail des relecteurs. Impression et diffusion.

Organisation d'autres ateliers avec des seniors pour la sensibilisation à l'habitat alternatif pour eux.

## 4. Annexes

### 4.1. Tableau financier Extrait DC (feuille « synthèse »)

Cf. annexe

### 4.2. Communication

#### 4.2.1. *Actions de Communication sur le GAL et LEADER.*

<u>Dates</u>	<u>Projets</u>	<u>Description des actions de communication</u>	<u>Source</u>	<u>Article / Publication GAL</u>
27-02-19	GAL	Présentation projets nouveau Conseil communal Assesse	L'Avenir	Article
10-04-19	GAL	Commune de Gesves	Andenne Potins	Article
21-05-19	GAL	Newsletter GAL PTC	Entre Tiges et Chavées	Publication GAL

#### 4.2.2. *Actions de Communication spécifiques des projets*

<u>Dates</u>	<u>Projets</u>	<u>Description des actions de communication</u>	<u>Source</u>	<u>Article / Publication GAL</u>
01-03-19	Logement	Apéro-Bois - Visite donjon de Crupet	FAI-Re News (Cluster Ecoconstruction)	Article

### 4.3. Time sheet

Cf. annexe

#### **4.4. Divers**

1. Charte urbanistique en matière de division de logement
2. Conseiller logement mutualisé – note à destination des communes.
3. Note Habitation légère à destination des communes – Projet
4. Brochure Logement pour les seniors - projet

## 5. Glossaires

### **CATU** *Conseiller en Aménagement du Territoire.*

Agent communal attaché au service d'urbanisme, d'aménagement du territoire ou de développement territorial dont les missions (et la subvention communale) sont définies par le CoDT.

### **CCATM**

Les *Commissions consultatives communales d'aménagement du territoire et mobilité* est mise en place par l'autorité communale dans le souci d'une plus large participation de la population à la gestion de leur cadre de vie (décret du 15 février 2007). La CCATM doit être obligatoirement consultée par les autorités locales pour certaines matières : l'élaboration de différents outils de gestion : plans communaux d'aménagement, schémas de structure communaux, règlements communaux d'urbanisme, rapports urbanistiques et environnementaux ; les rapports d'incidences inclus dans les études d'incidences sur l'environnement ; les permis uniques ; la liste des haies et arbres remarquables ; la rénovation urbaine et les périmètres de remembrement urbain ; le plan communal de mobilité ; ... La commission peut aussi, d'initiative, rendre des avis aux autorités communales sur l'évolution des idées et des principes dans ces matières et sur les enjeux et les objectifs du développement territorial local (sources : [Francis Bryndoncks](#) et ICEDD).

### **CPDT** *Conférence Permanente du Développement Territorial.*

Association interuniversitaire francophone financée par la Wallonie, ses missions sont de (1) produire des rapports d'expertise sollicités par les autorités publiques (outil d'aide à la décision pour le Gouvernement), (2) soutenir les recherches scientifiques à long ou moyen terme portant sur les enjeux de dynamique du territoire et (3) organiser des formations à destination des CATUs. ([www.cpdw.wallonie.be](http://www.cpdw.wallonie.be))

### **CCCA** *Conseil Consultatif Communal des Aînés*

Le conseil consultatif communal des aînés (CCCA) a pour mission première de débattre des enjeux communaux afin de fournir aux autorités communales des recommandations pour développer des politiques qui tiennent compte des besoins des aînés. A travers leur représentation au CCCA, les aînés peuvent donc faire partager leur «expertise du quotidien» et formuler des avis sur des questions d'intérêt communal. Le collège auquel l'avis est adressé fait part des suites qu'il compte y donner. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité pour les CCCA d'organiser des sessions ayant pour thèmes d'autres matières que celles réglées à ce niveau (par exemple, la santé ou les pensions).

Le conseil consultatif communal des aînés a pour mandat de faire connaître, comprendre et prendre en compte les préoccupations, aspirations et droits des aînés résidant sur le territoire de la commune, en vue d'améliorer leur qualité de vie et d'assurer une meilleure harmonie sociale. Ainsi, les discussions du CCCA portent sur des matières d'intérêt communal telles que la sécurité, la mobilité, le logement, etc. Le conseil consultatif communal des aînés peut être chargé de diverses responsabilités:

- Favoriser la prise de conscience des aînés au rôle qui leur revient dans la commune en suscitant chaque fois que possible leur participation (PARTICIPATION).
- Leur fournir des occasions d'exprimer leurs opinions et préoccupations (EXPRESSION-TRIBUNE).
- Consulter la population concernée ainsi que les divers groupes et organismes afin de déterminer quelles sont les questions d'actualité et faire part de celles-ci au conseil communal et à l'administration communale (CONSULTATION).
- Faire connaître les désirs, aspirations et droits des aînés, et les informer sur les activités, initiatives et services qui les concernent plus particulièrement (INFORMATION).

- Guider le conseil communal sur les questions relatives aux politiques pratiques et programmes de la commune qui ont une incidence sur la vie des aînés, tant au plan moral que matériel, notamment celles qui tendent à l'intégration effective des aînés (CONSEIL/INTÉGRATION).
- Offrir aux aînés l'occasion de se rencontrer dans un esprit convivial et constructif (RENCONTRE).-Veiller à ce que des relations s'établissent entre personnes de générations différentes de manière à construire entre elles un dialogue permanent (DIALOGUE INTERGENERATIONNEL).
- Sensibiliser la population de la commune et le secteur public aux questions qui ont une incidence sur la vie des aînés (SENSIBILISATION).
- Suggérer, favoriser, et appuyer toute initiative qui contribue à la promotion et à la défense du bien-être moral, social, économique et culturel des aînés (PROMOTION/DEFENSE).
- Coordonner la diffusion, auprès des aînés et du public en général, des renseignements sur les décisions du CCCA et de la commune qui les concernent (COMMUNICATION).
- Assurer un rôle fédérateur entre les activités, les initiatives et associations qui ont pour objet de répondre aux attentes spécifiques des aînés et éventuellement initier des activités et projets innovants (CENTRALISATION-ACTION).
- Evaluer l'efficacité des politiques et pratiques de la commune qui concernent particulièrement les aînés (EVALUATION)

Cadre de référence :

[https://pouvoirslocaux.wallonie.be/jahia/webdav/site/dgpl/shared/Circulaires/Institutions/20121002-CCCA\\_v2\\_d%C3%A9cembre2012.pdf](https://pouvoirslocaux.wallonie.be/jahia/webdav/site/dgpl/shared/Circulaires/Institutions/20121002-CCCA_v2_d%C3%A9cembre2012.pdf)

## Halé

L'objectif du collectif HaLé! est de faire valoir le droit pour chacun de vivre son habitat léger. Les membres qui composent le collectif Halé! sont impliqués au sein du collectif par différents biais : actions, évènements, écriture, processus de réflexion, ... qu'ils soient habitant(e)s en léger ou non. Il s'agit d'un groupe hétérogène, provenant d'horizons différents, qui s'unissent pour faire reconnaître d'autres manières d'habiter.

Halé! se veut un réseau d'amplification et de renforcement des pratiques locales en développement, et cherche à faire connaître les différentes situations vécues.

Halé, c'est une plateforme mixte regroupant habitants et sympathisants, un collectif autonome qui vient compléter l'action des associations et s'insérer parmi les autres acteurs dans ce domaine.

Halé! se définit comme un mouvement rassembleur, un groupe de soutien visant à amplifier les différentes actions organisées, ainsi qu'un réseau de solidarité créant de l'unité entre les gens.

En ce sens, il soutient l'habitat léger dans sa diversité, qu'il s'agisse de projet individuel, en zones de loisirs, en habitat communautaire, en caravane résidentielle, en yourte, en chalet, en roulotte... le but étant de défendre pour chacun le droit d'habiter ce qui lui convient.

Halé! se base sur des principes d'autogestion et d'autoformation. Afin de préserver une intelligence collective, le mouvement ne prendra donc pas la forme d'une asbl ou d'un syndicat. Ainsi, Halé! souhaite compléter l'action des associations et des autres acteurs de ce domaine.

Lien : <https://www.habiterleger.be/>

## PCS

Plan de Cohésion sociale

La [cohésion sociale](#) est définie comme l'ensemble des processus, individuels et collectifs qui contribuent à assurer à chacun l'égalité des chances et des conditions, l'équité et l'accès aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel, et qui visent à construire ensemble une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous.

**Le PCS poursuit deux objectifs**, à savoir réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux et contribuer à la construction d'une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous.

Pour ce faire, le **PCS se décline en actions coordonnées** visant à améliorer la situation de la population par rapport à la cohésion sociale et aux **15 droits fondamentaux répartis en**

**7 axes** :

1. le droit au travail, à la formation, à l'apprentissage, à l'insertion sociale
2. le droit au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et à un cadre de vie adapté
3. le droit à la santé
4. le droit à l'alimentation
5. le droit à l'épanouissement culturel, social et familial
6. le droit à la participation citoyenne et démocratique, aux technologies de l'information et de la communication
7. le droit à la mobilité.

Pour chacun de ces droits, un [Guide de bonnes pratiques](#) a été conçu

### **UVCW**

*Union des Villes et Communes de Wallonie*

Lien : <https://www.uvcw.be/>